

Séance publique du 12 février 2007

Délibération n° 2007-3958

commission principale : proximité, ressources humaines et environnement

objet : **Définition des programmes d'actions à mener dans le domaine de l'assainissement en 2007 dans le cadre des autorisations de programme - Individualisation de ces autorisations de programme à partir de l'autorisation de programme globale AP 12 en dépenses et AP 120 en recettes**

service : Direction générale - Direction de l'eau

Le Conseil,

Vu le rapport du 26 janvier 2007, par lequel monsieur le président expose ce qui suit :

Le présent rapport a pour objet, dans le cadre du processus décisionnel communautaire, de proposer l'individualisation pour 2007, après avoir arrêté le programme des actions à mener dans le cadre de chaque opération globalisée, de l'autorisation de programme (AP) globale-assainissement-AP 12 en dépenses et AP 120 en recettes.

L'autorisation de programme 1017-stations d'épuration diverses

- proposition d'individualisation à partir de l'autorisation de programme globale :

. AP 12 en dépenses	1 305 000 € HT
. AP 120 en recettes	250 000 €
. charge nette	1 055 000 €

Cette individualisation est proposée sur la base du programme prévisionnel d'acquisitions, de renouvellement et de travaux suivants :

- la fourniture et renouvellement de matériels spécifiques installés dans les stations d'épuration communautaires. La dépense prévisionnelle, au titre de ces acquisitions de matériels (pompes, échelles, garde-corps, dégrilleurs, moteurs, vannes, automates, etc.), est estimée à 120 000 € HT,

- la constitution du stock initial de pièces détachées pour les nouvelles installations livrées dans le cadre de la rénovation de la station d'épuration à Pierre Bénite prévue pour un montant de 120 000 € HT,

- le remboursement des matériels renouvelés par l'exploitant de la station d'épuration à Saint Fons prévu au marché pour l'exploitation de la station pour un montant contractualisé de 420 000 € HT,

soit un programme d'acquisitions et de renouvellement de matériels de 660 000 € HT.

Le programme prévisionnel annuel d'études et de travaux d'amélioration des stations d'épuration s'établirait comme suit :

- études pour un montant total de 90 000 € HT selon le détail suivant :

- . études diverses et récolements de travaux pour 20 000 € HT,
- . études pour l'amélioration et la transformation de la station d'épuration à Limonest pour 50 000 € HT,
- . études diverses suivi de la station de Pierre Bénite pour 20 000 € HT.

Les travaux suivants seraient réalisés, pour un montant total de 555 000 € HT :

- diverses petites améliorations sur l'ensemble des stations d'épuration pour 200 000 € HT,
- diverses adaptations dans la station d'épuration à Pierre Bénite pour 60 000 € HT,
- la rénovation d'automates et d'équipements électriques sur le site de la station d'épuration à Neuville sur Saône pour 295 000 € HT.

L'Agence de l'eau, dans le cadre du contrat d'agglomération pour la période 2003-2007, accorderait à la Communauté urbaine, au titre de ses actions d'amélioration des stations d'épuration existantes, 250 000 € d'aides financières.

L'autorisation de programme 1021-réseaux de proximité et stations de relèvement

- proposition d'individualisation à partir de l'autorisation de programme globale :

. AP 12 en dépenses	11 930 000 € HT
. AP 120 en recettes	2 930 000 €
. charge nette	9 000 000 €

Cette individualisation est proposée sur la base du programme prévisionnel d'études et de travaux suivant :

. sur les réseaux de proximité :

- versement de subventions par la Communauté urbaine pour l'assainissement des voies privées et mouvements pour l'intégration au patrimoine communautaire des réseaux subventionnés - dépenses : 130 000 € HT et recettes : 130 000 € HT,

- acquisition de matériels pour 800 000 € HT, soit :

. acquisition de dispositifs de fermeture des réseaux d'assainissement 500 000 € HT, divers matériels intégrés aux réseaux (échelles, vannes, buses, closoirs) 150 000 € HT et équipements de métrologie : 150 000 € HT,

- études, diagnostics et travaux préalables à la réalisation de construction ou d'amélioration des réseaux, à la mise en place de l'autosurveillance, à l'outil de suivi envasement, à la métrologie pour un montant total de 300 000 € HT,

- travaux de réhabilitation de vannes 300 000 € HT, réseaux visitables 200 000 € HT, équipement de déversoirs et bassins 150 000 € HT,

- travaux d'extension, réhabilitation, renouvellement et amélioration de l'exploitation dans le cadre du programme annuel de proximité.

Ce programme prévisionnel, d'un montant de 9 420 000 € HT, a été élaboré afin d'équilibrer, dans le cadre des investissements réalisés, la création de réseaux nouveaux (15 %), la rénovation et réhabilitation des réseaux existants (75 %) et de consacrer 10 % des dépenses à des adaptations destinées à améliorer la sécurité et les conditions d'exploitation des réseaux existants.

Programme prévisionnel : travaux sur réseau de proximité assainissement		
Commune	Adresse	Objet
territoire communautaire		assainissement collectif en zones U
territoire communautaire		aide à l'exploitation - réhabilitation de vannes mécaniques, réhabilitation et améliorations ponctuelles de réseaux non visitables, réhabilitation de puits filtrants

territoire communautaire		campagnes de renouvellement des branchements des particuliers
territoire communautaire		diagnostic structurel des ouvrages
Curis au Mont d'Or	rue de la Mairie, Tachon, Trolanderie	gainage du collecteur EU très dégradé 770 mètres, de diamètre 300 mm
La Tour de Salvagny	ZAC du Contal	desserte de la future ZAC en eaux usées et pluviales sur 400 mètres
Limonest	quartier de la Torchetière	création d'un réseau d'eaux usées 400 mètres, de diamètre 300 mm
Lyon 9°	place du pont Mouton	construction d'un dessableur de 3 mètres cubes en sous-oeuvre
Lyon 9°	rue de Bourgogne	réhabilitation de 200 mètres de T 180
Lyon 9°	rue de Tassigny	construction d'un réseau séparatif de diamètres 300 et 500 mm sur 300 mètres
Saint Romain au Mont d'Or	impasse au Presles	construction de 160 mètres de réseau de diamètre 300 mm
Genay	montée du Plâtre	restructuration du réseau EU (réseau insuffisant) - Construction collecteur diamètre 400 mm sur 210 mètres
Genay	montée des Champs	extension du réseau d'eaux usées diamètre 400 mm sur 150 mètres
Lyon 1er	cours Général Giraud	réhabilitation par chemisage de 210 mètres - DN 500 - NC
Lyon 2°	rue Vaubecour	renovation du collecteur visitable - rue Vaubecour (place Vallon - place d'Ainay) 200 mètres de collecteur à banquettes
Lyon 2°	rue des Mercières	réhabilitation de 240 mètres de collecteur T 180
Neuville sur Saône	route de Lyon	renovation du collecteur visitable - (cunette + étanchéité) 200 mètres T 180

Rillieux la Pape	rue de Bonn (jusqu'au groupe scolaire et sous les espaces verts la rue de Francfort)	reprise et renforcement du réseau d'eaux usées 130 mètres de PVC diamètre 250 mm avec 4 cheminées
Rillieux la Pape	chemin des Martyrs (Crombez au droit des tribunes des stades)	extension du réseau d'eaux usées 100 mètres de PVC diamètre 250 mm (2 branchements) - maison gardien tribune
Rochetaillée sur Saône	impasse de la République	extension du réseau 60 mètres de réseau diamètre 300 mm
Craponne	rue du Goby	renouvellement de réseaux d'eaux usées 100 mètres, diamètre 300 mm
Irigny	avenue Jean Gotail	construction d'un égout 150 mètres, diamètre 400 mm
Irigny	chemin des Presles	construction d'un égout de 120 mètres, diamètre 300 mm - 10 branchements
Pierre Bénite	rue Parmentier	reconstruction de réseaux d'eaux usées 200 mètres, diamètre 400 mm
Sainte Foy lès Lyon	chemin de la Poncetièrre	construction d'un réseau d'eaux usées de 455 mètres, diamètre 300 mm et construction de 20 branchements
Saint Genis Laval	rue des Oliviers	construction 120 mètres de réseau - DN 300 - 6 branchements
Saint Genis Laval	rue Pierre Penel	gainage d'un réseau d'assainissement 60 mètres, diamètre 400 mm
Tassin la Demi Lune	rue Barthélemy Thimonnier	renouvellement du réseau d'eaux usées 600 mètres, diamètre 600 mm
Tassin la Demi Lune	rue des Cerisiers	renouvellement de réseaux d'eaux usées 120 mètres, diamètre 300 mm et 200 mètres, diamètre 400 mm
Décines Charpieu	rue du Sablon	construction d'un collecteur - DN 400 mm sur 400 mètres (15 branchements concernés)
Meyzieu	VN 62 (prolongement Bd Ambroise Paré)	construction d'un collecteur d'assainissement, diamètre 400 mm

Meyzieu	chemin du Trillet	construction d'une canalisation EU, diamètre 300 mm (140 mètres)
Villeurbanne	rue de la Delle	construction d'un réseau, diamètre 1 000 mm (200 mètres)
Villeurbanne	rue Jean Jaurès	réhabilitation d'un T 180 (190 mètres)
Villeurbanne	cours Tolstoï	construction d'ouvrages d'accès sur le T 180 existant (5 unités)
Villeurbanne	rue Raspail prolongée	construction d'un collecteur, diamètre 400 mm (110 mètres)
Lyon 3°	rue de la Villette	réhabilitation de 180 mètres de T 160
Lyon 7°	rue André Bollier	reconstruction de 55 mètres de réseau de DN 600
Lyon 8°	avenue des Frères Lumière	réhabilitation de 160 mètres de T 180
Saint Fons	impasse de Toulon	construction de 300 mètres de réseau de DN 600
Vénissieux	quartier Chèrrière	reconstruction DN 600 + pans coupés T 150
Vénissieux	chemin de la Perrière	construction de 280 mètres de réseau de DN 300
Bron	rue de la Perle	220 mètres de réseau de diamètre 500 mm
Bron	rue de Reims	construction 100 mètres d'égout, diamètre 500 mm
Chassieu	rue des Glycines	construction de 200 mètres d'égout circulaire, diamètre 500 mm
Corbas	VN 24	opération liée à création voirie - construction de 150 mètres, diamètre 400 mm
Mions	rue d'Hermini	construction d'égout d'eaux usées
Saint Priest	rue Fabre d'Églantine	extension du réseau d'eaux usées, diamètre 300 mm
Saint Priest	carré Rostand	construction de 200 mètres d'égout, diamètre 300 mm
Solaize	route départementale 307	construction d'un égout 280 mètres d'eaux usées, diamètre 400 mm

Pour les constructions, équipements et améliorations des stations de relèvement situées sur les réseaux selon le détail prévisionnel suivant pour un montant de 630 000 € HT :

- les études et travaux préparatoires : récolements et études diverses pour 20 000 € HT, étude sur regroupement des relèvements pour 30 000 € HT ;
- l'acquisition de matériel et d'équipements : 70 000 € HT ;
- la construction et les améliorations diverses sur l'ensemble des stations de relèvement : 510 000 € HT,

dont :

- . petites améliorations diverses : 120 000 € HT,
- . station Cusset dégrilleurs et vannes : 120 000 € HT,
- . diverses stations remplacement automates : 250 000 € HT,
- . siphon la Mulatière - faisabilité désodorisation : 20 000 € HT.

L'Agence de l'eau, dans le cadre du contrat d'agglomération pour la période 2003-2007, accorderait à la Communauté urbaine, au titre de ses actions, 2 800 000 € d'aides financières notamment au titre des actions pour la réhabilitation structurelle des réseaux existants et des stations de relèvement. Seules les actions d'extension des réseaux de collecte menées dans le périmètre du Schéma d'aménagement et de gestion des eaux (Sage) de l'est lyonnais seraient éligibles aux aides de l'Agence.

L'autorisation de programme 1025-branchements et comptes pour tiers

- proposition d'individualisation à partir de l'autorisation de programme :

. AP 12 en dépenses	4 300 000 € HT
. AP 112 en recettes	0 €
. charge nette	4 300 000 €

Cette individualisation est proposée pour la réalisation des travaux pour le compte de tiers pour la construction des branchements à l'égout public et le renouvellement ponctuel des raccordements existants pour un montant prévisionnel de 4 150 000 € HT et l'acquisition des dispositifs de fermeture de ces ouvrages pour un montant prévisionnel de 150 000 € HT.

Un programme détaillé de ces interventions ne peut être établi puisqu'il s'agit, pour la Communauté urbaine, de répondre à la demande de raccordement des riverains à raccorder au cours d'une année au réseau existant. Selon les années, une moyenne de 1 000 interventions de ce type sont commandées par les tiers et réalisées par la Communauté urbaine pour leur compte.

Pour mémoire, la recette à provenir des tiers au titre des travaux de construction est une recette d'exploitation inscrite au budget annexe de l'assainissement au titre de ventes de travaux, pour un montant prévisionnel de 3 000 000 € HT en section d'exploitation.

Circuit décisionnel : ce dossier a reçu un avis favorable du pôle environnement le 12 décembre 2006 et du Bureau le 22 janvier 2007 ;

Vu ledit dossier ;

Oùï l'avis de sa commission proximité, ressources humaines et environnement ;

DELIBERE

1° - Approuve le rapport qui lui est soumis et les propositions de programmes prévisionnels d'actions proposées pour les autorisations de programmes globalisées suivantes :

- a) - les stations d'épuration,
- b) - les réseaux divers et relèvements,
- c) - les branchements et comptes pour tiers.

2° - Décide des individualisations suivantes d'autorisation de programme à partir de l'autorisation de programme globale - 12 assainissement en dépenses et 120 en recettes, selon le détail suivant :

- autorisation de programme 1017-stations d'épuration :

. en dépenses	1 305 000 € HT
. en recettes	250 000 €
. charge nette	1 055 000 €

- autorisation de programme 1021-réseaux de proximité et relèvements :

. en dépenses	11 930 000 € HT
. en recettes	2 930 000 €
. charge nette	9 000 000 €

- autorisation de programme 1025-branchements :

. en dépenses	4 300 000 € HT.
---------------	-----------------

Et ont signé les membres présents,
pour extrait conforme,
le président,
pour le président,